Lettre d'information du Bureau des tarifs

Séance du 3 octobre 2019

Nouvelle structure tarifaire ambulatoire TARDOC : actualités

Situation actuelle

Dans notre dernière lettre d'information, nous vous avions annoncé le dépôt de la structure tarifaire TARDOC au Conseil fédéral. Entretemps, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a réagi à la requête des deux partenaires tarifaires, la FMH et curafutura, et demandé des documents complémentaires pour pouvoir examiner la structure. La FMH et curafutura lui ont remis les documents souhaités à fin août. Une première réunion avec l'OFSP aura lieu en novembre pour discuter des détails de la structure et de la marche à suivre. La FMH espère à cette occasion en apprendre plus sur le déroulement et le calendrier prévus par l'OFSP pour l'examen de la structure.

Formation au TARDOC : identification des besoins

Le 3 octobre 2019, 2000 médecins sélectionnés au hasard de même que les président-e-s et délégué-e-s tarifaires des organisations représentées à la Chambre médicale ont été invités à participer à un sondage visant à identifier les besoins des membres en matière de formation.

Le sondage est accessible jusqu'au 30 novembre 2019 à l'adresse https://www.umfrageonline.ch/s/788b991 (« Formation TARDOC : identification des besoins »).
Vous y trouverez toutes les indications nécessaires, et une présentation des différentes offres de formation possibles.

En plus des personnes ayant reçu cette invitation, tous les médecins et toutes les personnes concernées par la facturation ont la possibilité de participer au sondage. Vous pouvez donc volontiers transmettre l'adresse à toute personne potentiellement intéressée. Nous vous remercions de votre précieux soutien, qui nous aidera à nous faire une idée la plus précise possible.

En parallèle, nous avons déjà commencé à préparer les supports de formation avec différents partenaires.

Laboratoire au cabinet : actualités

Rappel : QUALAB – consultation sur la « nouvelle QUALAB »

En 2016, un avis de droit a été mandaté pour clarifier la situation juridique de la Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical (QUALAB). Son auteur a ensuite accompagné le comité de la QUALAB dès le début 2017 dans toutes les questions juridiques en vue de la création d'une « nouvelle QUALAB ». Pendant trois ans, le comité a multiplié les réunions extraordinaires afin de trouver un consensus. Le fruit de ce travail est désormais en consultation auprès des partenaires contractuels.
À l'avenir, la QUALAB sera organisée sous la forme juridique d'une association, ce qui implique des changements en particulier concernant le financement, la pondération des voix, l'expertise spécialisée, le concept qualité, le contrôle des exigences qualité et les conséquences en cas de non-respect.

Outre les laboratoires privés, les laboratoires d'hôpitaux et de pharmacies, **tous les laboratoires de cabinets médicaux seront concernés !**

Dans ce contexte, nous prions en particulier toutes les organisations faîtières et sociétés de discipline médicale dont les membres effectuent des analyses de laboratoire de bien vouloir participer à la consultation.**Pour que nous puissions tenir compte de votre point de vue dans la prise de position de la FMH, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre votre propre prise de position d'ici le 15 novembre 2019,** de préférence par voie électronique, à susanne.christen@fmh.ch. Pour toute question concernant les documents, la Dre S. Christen, représentante de la FMH au comité de la QUALAB, se tient à votre entière disposition.

Les documents de la consultation ont été envoyés aux présidents des organisations faîtières et des sociétés de discipline médicale dans le FMH Weekly du 11 septembre 2019, où ils peuvent être consultés.

Pour vous familiariser avec le sujet, nous vous recommandons de lire tout d'abord le résumé *(Summary)* et l'avis de droit. Attention, tous les documents de la consultation sont disponibles en allemand uniquement.

USML
Date à retenir : Swiss MedLab
Congrès et foire spécialisée de médecine de laboratoire, du 23 au 25 juin 2020 à Berne

« Médecine de laboratoire : quelle est votre vision ? »
Nous sommes confrontés actuellement à d'énormes défis dans le domaine de la santé : la croissance de la population et son vieillissement, la détérioration de la résistance aux agents antimicrobiens ainsi que le développement constant de maladies infectieuses menacent la sécurité sanitaire globale. Une médecine de laboratoire moderne joue un rôle toujours plus important dans ce contexte et a des effets bénéfiques immédiats pour les patients.
« … Le futur de nos divers domaines professionnels sera caractérisé par un changement constant et le rôle des médecins et des spécialistes en médecine de laboratoire ne cessera de se développer. Les innovations favoriseront un changement de paradigme, car la technologie n'est pas la seule solution aux défis sanitaires auxquels nous sommes confrontés à l'échelle mondiale ; la décision nous revient en fin de compte à nous, les prestataires de services de santé. Il sera indispensable d'intégrer les nouvelles technologies diagnostiques, les possibilités de traitement et le développement des technologies mobiles de la santé et, enfin et surtout, la façon dont nous interagissons avec nos clients, les patients… » Prof. Wolfgang Korte, président du CO du congrès Swiss MedLab

Les compétences professionnelles doivent être maintenues, élargies et mises à jour en fonction des dernières connaissances scientifiques. Lors du congrès Swiss MedLab de 2020, des crédits CME seront demandés aux associations professionnelles suivantes :
- FAMH – Association des laboratoires médicaux de Suisse
- FPH – pharmaSuisse
- SSMIG – Société suisse de médecine interne générale
- SGH – Société suisse d'hématologie
- SSM – Société suisse de microbiologie
- SSED – Société suisse d'endocrinologie et de diabétologie
- SGMG – Société suisse de génétique médicale, pour les membres de la FMH
- SSAI – Société suisse d'allergologie et d'immunologie
- SVA – Association suisse alémanique des assistantes médicales

La journée du 25 juin 2020 sera entièrement consacrée au laboratoire de cabinet médical. L'après-midi, différents modules auront lieu : « Laboratoire au cabinet : situation actuelle et perspectives », « Le laboratoire numérique au cabinet », « Fièvre et infection », « Comment procéder lorsque mon contrôle de qualité externe n'est pas optimal ? » et « Reference Change Values ».

Nous vous invitons donc à réserver dès à présent la date du prochain congrès Swiss MedLab !

Initiative parlementaire « Dispositifs médicaux figurant sur la liste des moyens et appareils. Instaurer la concurrence sur les prix » : consultation

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a mis en consultation le rapport explicatif et l'avant-projet relatifs à l'initiative précitée. Elle veut introduire un système qui permette aux mécanismes du marché de jouer pleinement leur rôle afin de faire baisser les prix des moyens et appareils médicaux. Dans le cadre de l'initiative parlementaire 16.419 n, l'avant-projet prévoit en effet que tous les tarifs des moyens et appareils devront être négociés entre les assureurs et les fournisseurs et inscrits et appliqués dans le cadre de conventions tarifaires.

Votre position sera prise en compte lors de la rédaction de la prise de position de la FMH, pour autant que vos réponses nous parviennent d'ici le 10 novembre 2019 au plus tard.

Nous vous prions de bien vouloir nous transmettre votre prise de position de préférence par voie électronique au moyen du **formulaire (Word)** mis à disposition, à susanne.christen@fmh.ch.

Les documents de la consultation (rapport explicatif, avant-projet, lettre d'accompagnement, liste des destinataires et formulaire de réponse Word) ont été envoyés aux présidents des organisations faîtières et des sociétés de discipline médicale dans le FMH Weekly du 25 septembre 2019, où ils peuvent être consultés.

Rappel : Journée des délégués tarifaires du 24 octobre 2019

Nous profitons de cette lettre d'information pour vous rappeler la tenue de la prochaine Journée des délégués tarifaires de la FMH le jeudi 24 octobre 2019 à 13h15 à Berne. Intitulée « Remise du TARDOC : et après ? », cette après-midi s'annonce très intéressante et riche. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités ! L'invitation personnelle, le programme et le formulaire d'inscription vous ont été envoyés fin août. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ; vous avez encore jusqu'au 17 octobre 2019 pour le faire. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer !

Médecine et tarifs ambulatoires

Baslerstrasse 47, CH-4600 Olten
Tél. +41 31 359 12 30, fax +41 31 359 12 38
tarife.ambulant@fmh.ch, www.fmh.ch